

# ZEEMAN



Nom de l'entreprise / marque / magasins	Zeeman textielSupers
Type d'entreprise	Chaîne de magasins en gestion directe
Situation du siège	Alphen aan den Rijn, Pays-Bas
Année de création	1967
Propriétaire	Mr Zeeman
Cotée en bourse	Non
Chiffre d'affaires	
Bénéfice	
Nombre de points de vente	1000 dont plus de 200 en Belgique
Pays où les produits sont vendus	Pays-Bas, Belgique, France, Allemagne, Luxembourg
A répondu au questionnaire	Non
Description des produits	Textile de maison, vêtements, sous-vêtements et chaussures pour toute la famille à bas prix

## 1. FILIÈRE D'APPROVISIONNEMENT

Aucune information n'a été communiquée par Zeeman concernant ses modes d'approvisionnement, le nombre de ses fournisseurs et les lieux de production de ses produits.

L'entreprise ne publie pas le nom de ses fournisseurs ni la localisation et le nom des usines de production et de sous-traitance.

## 2. CODE DE CONDUITE

### Contenu

Zeeman dispose d'un code de conduite. Zeeman reconnaît sa responsabilité en ce qui concerne le respect des normes dans toute la chaîne de production. Le droit d'organisation et le droit de négociation collective sont repris dans le code de conduite, sans référence aux conventions de l'OIT correspondantes. Le code ne contient pas de dispositions pour les pays

où ces droits sont limités par la loi. La garantie d'un salaire minimum vital et le respect du salaire minimum légal sont imposés comme norme.

### Mise en œuvre

Zeeman n'a pas répondu aux questions relatives à la mise en œuvre de son code.

### Vérification multipartite

L'entreprise ne participe pas à une initiative de vérification multipartite.

### Amélioration et procédure de plainte

Zeeman n'a pas répondu aux questions relatives aux améliorations et au traitement des plaintes.

## 3. COMMUNICATION

Le code de conduite de l'entreprise n'est disponible ni sur internet ni dans les magasins.

Zeeman ne publie pas de rapport social.

Les étiquettes des vêtements n'indiquent pas le pays de production.

## 4. PARTICIPATION DES ACTEURS

En Belgique, Zeeman fait partie de la commission paritaire 311 qui regroupe les entreprises non-alimentaires qui emploient au moins 50 personnes (éventuellement dispersées dans différents sièges) et qui exploitent moins de 3 branches commerciales différentes. Les travailleurs sont représentés syndicalement.

Zeeman n'a pas signé d'accord cadre et n'a pas fait l'objet d'un appel urgent de la Campagne Vêtements Propres.

## 5. PRATIQUES D'ACHATS

Zeeman ne fournit aucune information sur les pays qu'il considérerait comme pays à risque ni sur la durée de la relation avec ses fournisseurs ni sur le contrôle de la capacité de production des usines.